



# COPPET.INFO

## Aux associations actives à Coppet

La Fête du bourg de Maulévrier, initialement prévue en 2020, puis reportée en 2021, est finalement agendée aux 2 et 3 juillet 2022.

Destinée à renforcer les échanges entre nos habitants et associations respectifs, cette manifestation accueillera un « village suisse » avec plusieurs stands qui proposeront des produits de notre pays et des animations typiquement suisses.

Afin d'assurer une honorable participation de notre commune à ces festivités, la Municipalité et la Commission municipale du jumelage espèrent être accompagnées d'une forte délégation. A noter que les participants seront sollicités pour la tenue de nos stands et pour les animations que nous proposerons.

Les déplacements envisagés à ce jour sont les suivants :

Mode de transport	Durée (1)	Voyage aller (2)	Voyage retour (3)	Organisé par	Pris en charge par (4)
Car	~ 10 h.	01.07.2022	03.07.2022 et 04.07.2022	commune	commune
Train	~ 8 h.	01.07.2022	03.07.2022 et 04.07.2022	commune	commune
Avion	~ 4 h.	selon participants (5)	selon participants (5)	participants	participants
Voiture	~ 8 h.	selon participants (5)	selon participants (5)	participants	participants

(1) De Coppet à Maulévrier, y compris transferts.

(2) Arrivée à Maulévrier en fin d'après-midi.

(3) Le dimanche, départ en début d'après-midi et arrivée à Coppet en fin de soirée.

Le lundi, départ dans la matinée pour une arrivée à Coppet en fin d'après-midi.

(4) La Municipalité a décidé de ne prendre en charge que les modes de transport les moins polluants pour ce type de trajet.

(5) L'hébergement est garanti du vendredi au lundi. Des arrangements devront cas échéant être trouvés en dehors de ces dates.

Afin de pouvoir organiser au mieux les déplacements et l'hébergement qui aura lieu chez l'habitant, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire part de votre intention de participer à cette manifestation à l'aide du bulletin de pré-inscription au verso du présent feuillet d'ici au **15 mars 2022**.

**Il va sans dire que les inscriptions définitives des participants ne seront demandées que lorsque les détails des déplacements, notamment les horaires, leur seront communiqués. Le nombre de participants pourrait être limité à ce moment-là en fonction des places disponibles.**

La Municipalité

*Bulletin de pré-inscription au verso*



## FETE DU BOURG DE MAULEVRIER BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

À renvoyer **avant le 15 mars 2022** à l'adresse suivante :

Greffe Municipal  
Grand-Rue 65  
1296 COPPET  
administration@coppet.ch

Merci d'écrire lisiblement.

Nom(s) :

Prénom(s) :

Adresse/localité :

Adresse e-mail :

Numéro de portable :

Nombre et âges des  
personnes :

Moyen de transport :

Car

Train

Avion

Voiture

### **Pour les déplacements en car et en train**

Choix du retour :

Dimanche

Lundi

### **Pour les déplacements en avion et en voiture**

Date d'arrivée à Maulévrier :

Date de départ de Maulévrier :

*Explications au recto*